

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection. — J. Novicov.

LE MADAWASKA

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie. — Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

EMPRUNTER POUR PAYER DES DETTES EST MALSIN

Nous avons publié la semaine dernière, le rapport des opérations financières de la ville d'Edmundston, pour l'année 1926. Ce rapport mérite l'attention de tous les citoyens qui s'intéressent au développement et au bon fonctionnement de notre ville.

Les recettes pour l'année dernière se chiffrent à \$107,625.60. Le département d'électricité est le seul qui montre un surplus de \$8,120.40. Il est bon de faire remarquer que, des revenus de ce département, \$5,000, ont été appliqués au fonds d'amortissement, ce qui augmente le surplus d'autant.

Les dépenses totales d'administration pour l'année 1926 sont de \$106,090.28, donnant un surplus des recettes sur les dépenses de \$1,535.32.

Au 31 décembre 1925, la ville devait à la banque la somme de \$18,321. Le surplus des opérations de la dernière année a réduit cette dette à \$16,785.68.

Au cours de la dernière année, la ville a emprunté, avec permission de la législature provinciale, la somme de \$50,000, qu'elle a dépensée pour l'amélioration du système électrique, l'agrandissement des systèmes d'eau et d'égouts, la construction de trottoirs en ciment. La somme de \$45,249, a été employée à ces travaux. Cette dernière ne paraît pas dans les dépenses de l'année courante. Elle est cependant incluse dans le montant total des débetures vendues sur le marché.

La ville a donc réalisé, l'an dernier, un profit de \$6,535.32, en tenant compte du montant placé au fonds d'amortissement.

Un point qu'il est important de connaître, c'est la dette actuelle de la ville. La dette courante au 31 décembre 1926, était de \$16,785.68. Cette somme est largement couverte par les arrérages de taxes qui seront collectées au cours de la présente année.

Les débetures émises depuis l'incorporation de la ville se chiffrent à \$700,000. De ce montant \$10,300 ont été payés; en soustrayant également les \$33,193.39 mis au fond de réserve depuis cinq ans, nous trouvons que la dette globale de la ville est de \$656,508.61.

Le fonds d'amortissement constitue une réserve mise de côté annuellement, afin de rencontrer les débetures à leur échéance. C'est une mesure nécessaire qui malheureusement n'a été pratiquée que depuis quelques années. Si elle l'avait été depuis l'année des premières émissions, ce fonds de réserve contiendrait à la première échéance de débetures, en 1931, une somme d'au-delà de cent mille dollars, plus l'intérêt composé accumulé pendant vingt ans.

En 1931, des débetures pour la somme de \$225,000 deviendront payables, et la ville n'aura au fonds de réserve, à cette date, à moins de faire des prévisions différentes que par le passé, qu'une somme d'environ \$60,000.

Il est aussi bon de se demander ce que la dette globale représente actuellement par tête de population. En 1921, nous comptions en ville 4,025 habitants. Notre population a augmentée sensiblement depuis. Elle dépassait les 4,500 lors du recensement fait par la ville l'an dernier. En prenant ce chiffre comme base de nos opérations, nous trouvons que notre dette globale représente actuellement \$123.67 par tête de population.

L'état financier actuel nous démontre donc que, sans être mauvais maintenant, il devra être surveillé de près pour ne pas le devenir. Si les emprunts se répètent trop souvent, si des prévisions ne sont pas faites pour augmenter le fonds d'amortissement, si la ville ne trouve pas d'autres sources de revenus que celles qu'elle a maintenant, en 1931, elle devra emprunter pour payer des emprunts. Aucune corporation, pas plus que des individus, n'a vu ses affaires progresser en empruntant pour payer des dettes.

J.-G. B.

LA VENTE AU COMPTANT

La vente au comptant se généralise chez les marchands de la campagne. Depuis une douzaine de mois plusieurs marchands ruraux l'ont adoptée et s'en trouvent bien.

Naturellement, les débits sont assez difficiles, surtout dans les localités où les consommateurs sont habitués de tout temps à acheter à crédit et à payer leurs comptes une ou deux fois par an. Ce système pouvait avoir sa raison d'être il y a quelques années, avant l'envahissement des catalogues étrangers et des rasles qu'ils font dans la majorité de nos centres ruraux.

Mais, aujourd'hui, le marchand de la campagne n'a qu'un seul moyen efficace de se protéger contre les mauvais crédits, c'est d'adopter la vente au comptant et d'y tenir mordicus.

On sait ce qui arrive. Le client qui achète à crédit chez le marchand de la localité envoie son argent avant même de recevoir la marchandise, aux maisons à catalogues. Souvent, pour former une commande qui lui donne droit au transport gratuit, il achète des articles, dont il n'a pas besoin, des articles qui ne lui conviennent pas, des articles dont il ne pourra jamais se servir.

Mais lorsqu'il n'a pas d'argent à disposer, il va quémander du crédit chez le marchand de la localité.

La vente à crédit est devenue une plaie du commerce rural. Dans presque toutes les faillites le montant des comptes recevables est toujours très élevé, bien que souvent, avant de déposer leur bilan, la plupart des marchands aient écrit leurs livres de comptes pour garder pour eux, au détriment de leurs créanciers, les mon-

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

AVIGNON

Avignon, ventosa, sine vento, perniciosa, cum vento, fastidiosa, Avignon la ventose; sans le vent, pernicieuse; avec le vent, fastidieuse. Nous ne savons, si cette vieille cité aux rues droites est malsaine lorsqu'aucune brise ne souffle, mais le proverbe a certainement raison: en affirmant que l'on est agacé par le vent. Nous aurions, personnellement, bien plus jubi d'Avignon, si nous ne nous étions pas trouvés la pendant une de ces périodes où rugit le "Minstral", le terrible vent de la Vallée du Rhône, lequel, tous jours d'après la tradition, dure 3, 6 ou 9 jours de suite. Ce vent est indescriptible. Il faut le subir pour se rendre compte de sa furie. Nous nous rappelons que, sur le quai du Rhône, il nous fut impossible d'avancer sans courir, de proche en proche, d'un pilier de revêtement à l'autre, pour nous y raccrocher, et reprendre haleine. Avignon a l'avantage d'une triple célébrité: son vent, son pont, et ses Papes. Le célèbre Pont d'Avignon, est, aujourd'hui, en ruine, mais l'un des piliers supporte encore la chapelle miniature de St. Bénézet. Chacun, certes, connaît la Chanson enfantine: "Sur le Pont d'Avignon, tout le

monde y passe..." cette ronde est populaire d'un bout de la France à l'autre, et on la trouve même dans la Province de Québec. Sans contredit, ce qu'il y a de plus capricieux à Avignon, après les ramparts et leurs 36 tours, c'est le Palais des Papes. On se rappelle que cette cité, de 1309 à 1377, fut le séjour de la Papauté. En 1348, Clément VI l'acheta à la comtesse de Provence; et la ville, ainsi que la région environnante, restèrent possession papale jusqu'en 1791. Après le retour des Papes à Rome, on vit à Avignon deux anti-papes: Clément VII et Bénédict XIV. Le souvenir de ce temps-là est encore vivace dans le pays: il est courant d'entendre appeler la rive droite du Rhône "RIAUME" (Royaume de France), et la gauche "EMPI" (Sainte Empire). Le Palais Papal, du point de vue architectural manque de charme: il a l'aspect d'une sombre forteresse moyenâgeuse. Longtemps une prison et une caserne d'infanterie, il appartient actuellement à la municipalité. Avignon, en tout cas, est bien digne d'une visite, que nous concédions aux Canadiens-Français voyageant en Europe.

George Noyé et Tricoché.

tants qui leur étaient dus par ceux qui avaient la réputation de bien payer.

Si tous les marchands d'une même localité s'entendent loyalement ensemble pour mettre fin à cette plaie de la vente à crédit, tout le monde y gagnerait, tout le monde y trouverait des avantages appréciables.

Le marchand serait en meilleur posture vis-à-vis de ses fournisseurs, parce qu'il rencontrerait mieux ses paiements à leurs échéances. Ces échéances de meilleurs prix, il serait souvent en position d'acheter des soldes de marchandises à des prix très réduits qui lui permettraient d'offrir à sa clientèle des occasions alléchantes. Il serait en meilleure posture pour combattre l'envahissement des maisons à catalogues, parce qu'il aurait, occasionnellement, des occasions réellement attrayantes à offrir.

De son côté, le consommateur ne pourrait bénéficier de ce système, parce qu'il achèterait à meilleur marché, parce qu'il ne se procurerait que les articles dont il a réellement besoin, au moment même où il en aurait besoin.

Dés marchands de la campagne sont un peu responsables de l'expansion des ventes sur catalogues. Ils n'ont pas toujours donné à leur clientèle les services que les consommateurs attendent de leur marchand. La clientèle, aujourd'hui, est gâtée, elle est exigeante, mais elle ne regarde pas à payer un peu plus cher lorsque le marchand lui accorde une délicate attention, lorsqu'il se donne la peine de la servir poliment, gracieusement, avec empressement.

Pour revenir à la vente au comptant, nous devons dire, cependant, qu'elle ne peut pas toujours être appliquée, surtout à la campagne, d'une façon absolument rigide, qu'il se présente des cas particuliers où le crédit est nécessaire, où il s'impose. C'est au marchand d'user de discernement. Par exemple, on ne saurait imposer la vente au comptant pour les grains de semences, les machines, aratoires, les matériaux de construction pour les bâtiments de la ferme. Mais à part ces quelques exceptions, et peut-être quelques autres qui peuvent se présenter de temps à autre, il n'y a pas de raison, lorsque les marchands d'une localité peuvent s'entendre, d'établir comme règle de ne vendre qu'au comptant, les marchandises régulières, particulièrement les articles de luxe et les articles de mode.

"Guide de l'Acheteur"

"BOUCHES MOLES"

Dès la première année de l'Action française, en 1917, le R. P. Louis Lalonde dénonçait ceux qui chez nous étaient pénétrés de cette crainte perfide de prononcer distinctement. Le premier, il leur décoche l'épithète qui leur est resté au front: ce sont des bouches molles, des bouches molles!

Appellation juste dont dix ans de réaction constante n'ont pu faire disparaître l'épithète.

Nous aimons répéter avec emphase que nous parlons la langue française. Mais est-elle respectée comme elle devrait l'être? Les "bouches molles" ne sont pas les

L'auteur ne doit pas se présenter partout aux monténégrins, car il distribue son enseignement au Collège de Montréal, à toute une phalange de prêtres, qui aujourd'hui prolongent les leçons reçues parmi les ouvriers confiés à leur direction spirituelle.

Ce volume de 238 pages se vend \$1.00, franco, à la Librairie d'Action française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

SOMMAIRE DE LA REVUE NATIONALE DE FEVRIER

Rodolphe LAPLANTE, licencié en sciences sociales, économiques et politiques, docteur en "quelques chiffres éloquentes" sur notre état commercial, pour conclure que le "Canadien-Français doit maintenant s'emparer du commerce en achetant de son compte". Roger du VERNAY, publiciste

SILHOUETTE

M. H. MELANSON

Il a carrure robuste, poignée de main forte et franche, geste amical, rire large, moustache tondue de près. Il cause et plaisante volontiers, en un français où se révelent ensemble son origine acadienne et son long séjour dans le milieu mixtes. Il savoure bon mots et bons plats. Il travaille dur et ferme. Il y a chez lui de l'Écossais et de l'Acadien. Le premier de ces ancêtres paternels acadiens vint d'Écosse en Acadie, soldat de la conquête anglaise. L'appellait Melanson, fils de Melan. Ce trouper presbytérien s'prit d'une douce Acadienne acorte, l'épousa; ses fils furent acadiens d'abord, écossais ensuite et ses petits-fils, tout à fait de territoire acadien. Combien, au reste, de Canadiens de langue française portent les noms de Highlander arrivés avec Wolfe, Murray, Fraser, et que les belles filles du pays ensorcelèrent dès 1760 comme une de leurs consins d'Acadie, le fils de Melan des hauteurs écossaises! Revanche sur le nouveau venu de la race attée au sol canadien.

Né au cœur même de l'Acadie nouvelle, il y grandit, parmi ses frères, y vécut quarante-cinq années. Il y aura bientôt quarante ans, il entra dans l'administration ferroviaire, où il est aujourd'hui l'un des principaux employés. Il eut un début modeste dans les bureaux du vieux Intercolonial, lors que l'I. C. R. était fini presque exclusivement des Blue Noses, commençait à la Pointe-Lévis pour terminer à Halifax, que tous les convois, sauf l'historique "Mat' Anglaise", étaient d'allure lente.

De la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de ses grandes œuvres, parle du devoir trop oublié des intellectuels de faire bénéficier davantage de leurs connaissances ceux que la fortune moins favorisée sous ce rapport. Il donne d'autres part d'étonnantes statistiques sur les rentes payées aux sociétaires de la Caisse Nationale d'Économie, destinée à procurer l'épargne aux nôtres et à assurer notre indépendance économique.

E.-Z. MASSICOTTE, continue la publication de ses substantielles tablettes chronologiques sur notre grande société patriottique.

A. GAGNON, commente les faits "à travers notre vie nationale."

Oscar BLAIN, écrit la "Chronique de la Société."

et capricieuse, en rupture permanente d'air, de novembre à mai, période des retards quotidiens de cinq à vingt-quatre heures, pour le Maritima, unique train direct reliant les deux anciennes villes à citadelles et à garnisons anglaises, Québec et Halifax. Il grandit avec ce réseau. Il n'est, à force de travail, de belle humeur, de vigoureuse santé, d'intelligence et de jugement appliqués à la besogne, devenu directeur général des services de voyageurs, pour toute l'Amérique. Il se double trait de caractère commun à tant de vieux employés de chemins de fer canadiens, même ceux qui ont mine fronton, revêtu, taciturne; une cordialité servable à l'extrême, une affabilité que se rappellent avec plaisir les "Merins du Devoir" en Acadie, ses compagnons de voyage à Scotland, sa petite patrie, en 1924, et dont ils ont chaque année vu de nouvelles manifestations, en tous des randonnées du Devoir.

Sera-t-il un jour premier vice-président parlant français des "Chemins de fer Nationaux"? Si de longs états de service, des connaissances techniques approfondies, l'expérience, le mérite et la valeur personnels comptent, il le "viendra". Mais il y a son origine. Lui nuira-t-elle? Ne reste-t-il pas des groupes fermés, très influents, où l'on se refuse à toiser et à jurer justement un homme d'origine et de langue française? S'il n'est Anglo-Saxon, cela vaut un point déterminé. Quoi qu'il aille, repdu à cette frontière, il ne la peut franchir: "No Frenchman need apply. Cet ostracisme législatif s'implanterait-il à demeure, rue McGill? La largeur d'esprit reconnue de sir Henry Thorton fait espérer que non. N'est-ce pas, en effet, avec le concours, l'appui de vieux et fidèles employés comme M. Melanson que Sir Henry put développer, peut maintenir dans son personnel le remarquable esprit de corps dont il a galvanisé, ressuscité, vivifié d'imaginable façon les Chemins de fer Nationaux, leur insufflant une âme, un courage collectif qui leur manquaient jusque là pour affronter les obstacles et les surmonter?

Paul DULAC.

Les silhouettes, dont la publication fut sûrement l'un des plus beaux succès de librairie au Canada, a été réunie en brochure et se vend 60 sous franco et au comptant au

Service de Librairie DU DEVOIR
336, Notre-Dame est, Adresse postale: case 4020, Montréal, P. Q.

Central Cash Store

5c-10c-15c à \$1.00

JOS. DAVID, prop.
Edmundston, N.-B.

23 DOUZAINES DE
BAS en LAINE

Coton noir, grandeurs 7 1/2, 8, 8 1/2 et 9 seulement, valant 75c, sacrifiés samedi seulement pour:

29c.

Surveillez notre offre spéciale à chaque semaine.